

DROITS, DEVOIRS ET CITOYENNETÉ

Formation non certifiante

L'inclusion des personnes en situation de handicap repose notamment sur l'accès au travail, au logement, aux relations sociales et aux activités de loisirs. Il est essentiel de présenter à ces travailleurs leurs droits et devoirs afin qu'ils puissent mieux les comprendre et se sentir pleinement citoyens d'une communauté qui les écoute, les respecte et les accompagne.

OBJECTIFS

- Permettre aux travailleurs handicapés de comprendre les principes de la citoyenneté et de la démocratie, d'identifier les droits et devoirs de chacun, et de devenir des citoyens engagés et responsables, en participant à la vie politique (droit de vote) et à la vie de l'entreprise (participation aux différentes instances et commissions).

CONTENU DE FORMATION

- Les droits des personnes : civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels.
- La citoyenneté : droits et devoirs pour tous.
- Les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 : citoyenneté et handicap.
- Processus électoral et droit de vote : qui peut voter, pourquoi et comment.
- Droits et devoirs au travail : rôle social, appartenance à un groupe, respect des règles et de la loi.
- Droits individuels et collectifs : connaître ses droits, participer à la vie de l'entreprise ou du service, devenir représentant au Conseil de la Vie Sociale ou dans d'autres instances, prendre la parole au nom du groupe.
- Devoirs individuels et collectifs : connaître ses devoirs, respecter les règles, appliquer le règlement intérieur, respecter les autres, le matériel et les locaux.

ET APRÈS ?

Suites de parcours formations courtes de professionnalisation :
"Rôle et missions des membres du Conseil de Vie Sociale" et
"Être éco-citoyen au quotidien"

LE + IRFA

- Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipements informatiques.

BON À SAVOIR

- 14 heures
- En Intra
- Formation Continue • Présentiel

PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs en situation de handicap

PRÉREQUIS

- -

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Jeux. Photo langage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Formation réalisée en intra sur demande
- Pour plus d'informations, contacter Jean-François LOUBIES : jfloubies@irfabfc.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Début de formation : auto-positionnement des stagiaires.
- Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction (questionnaire et échange collectif).
- Après la formation : remise d'une attestation individuelle et transmission d'un bilan aux employeurs.

FINANCEMENT

- Nous consulter - tarif sur devis
- Plan de développement des compétences
- Prise en charge opco

RÉSULTAT & SATISFACTION

- Taux de réussite : 100 %
- Taux de satisfaction stagiaires : 96 %
- Taux d'atteinte des objectifs : donnée disponible dès la prochaine session